

# Bulletin technique

complément du *Guide de vérification mécanique des véhicules routiers*

Applicable à compter du 20 novembre 2016

n° 10

## Précision sur le système de suspension pneumatique Air Trac de PACCAR pour les camions Peterbilt

**Objet :** Lames de ressort

**Références :** Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers, art. 168, 2°

Le système de suspension pneumatique Air Trac est installé sur les camions de marque Peterbilt de construction *heavy duty*. Il est principalement constitué d'un ballon de suspension (pièce n° 21), d'un ressort à deux lames (pièce n° 7), de deux bielles de réaction (pièces n° 10 et 16) et d'un amortisseur (pièce n° 32).

Les lames de ce ressort ne sont pas considérées comme des lames maîtresses.

Si une ou les deux lames sont cassées, cela ne permettra pas un déplacement de l'essieu ou de la roue puisque deux bielles de réaction (pièces n° 10 et 16) retiennent l'essieu dans sa position originale. Un bris de ces lames aura plutôt pour effet d'augmenter le roulis du véhicule pour ainsi diminuer la stabilité de ce dernier lors d'un virage.

Ainsi, lorsqu'une ou les deux lames sont cassées ou manquantes, ceci constitue une défectuosité majeure en vertu du paragraphe 2 de l'article 168 du Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers parce qu'il y a plus de 25 % des lames de ressort de l'assemblage qui sont cassées ou manquantes.

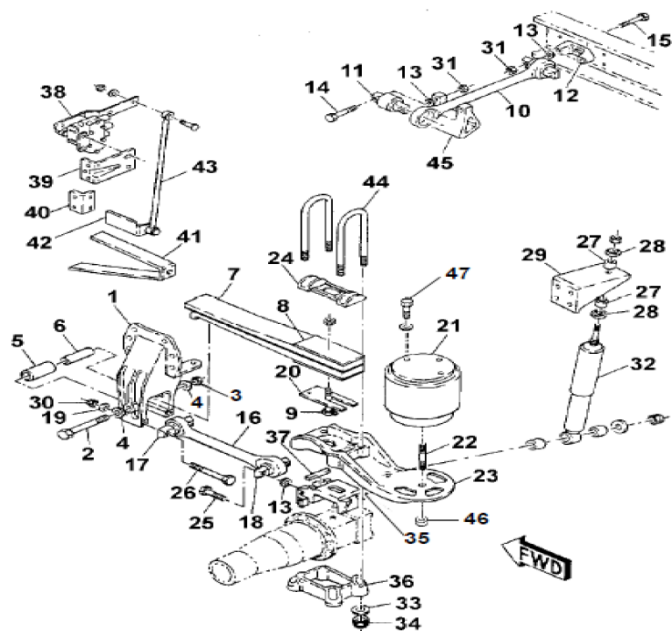


Illustration 1

Société de l'assurance  
automobile

Québec

